

Communiqué de presse

Objet : Le Parquet du XXI^e siècle

Valérie Bouchard, Doyenne de la Faculté de droit de Toulon et Akila Taleb-Karlsson, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, organisent un colloque autour de l'évolution qu'a connue le Parquet ces dernières années afin de mieux en discerner son avenir. François Molins, Procureur Général près la Cour de cassation, y tiendra une conférence et présidera les échanges du vendredi.

Alors que les législateurs successifs œuvrent depuis quelques années déjà au renforcement des garanties d'indépendance des magistrats dans l'intérêt de tous, y compris et surtout dans l'intérêt du justiciable, le sentiment de défiance à l'égard de l'institution judiciaire ne cesse de croître, fragilisant ainsi le lien de confiance des citoyens à l'égard de la Justice. En attestent, en général, la volonté de réforme de l'École Nationale de la Magistrature ainsi que l'institution d'une commission d'enquête sur les obstacles à l'indépendance du pouvoir judiciaire. En témoignent, en particulier, l'ouverture d'une enquête sur le fonctionnement du Parquet national financier et la question (prioritaire de constitutionnalité) relative aux remontées d'informations au Garde des sceaux.

Dans ce contexte de suspicion particulièrement à l'égard des membres du Ministère public, ces derniers étant placés sous l'autorité hiérarchique du ministre de la Justice, la question lancinante de l'indépendance des magistrats du Parquet est posée.

Organisé les 9 et 10 décembre, le colloque « Le Parquet du XXI^e siècle » vise à s'interroger sur le et les pouvoirs ainsi que sur les missions des magistrats du Parquet, sur l'évolution de leur statut tout en envisageant, au plan national comme au plan supranational, les perspectives d'évolution de cette profession.

Pour en saisir tous les enjeux, l'approche retenue a pour ambition de croiser les regards de spécialistes – universitaires et professionnels – en vue d'une réflexion globale et complète portant sur les problématiques liées à l'exercice des multiples activités des membres du Parquet.

François Molins, Procureur Général près la Cour de cassation et parrain du colloque, clôturera la journée de jeudi par une intervention ouvrant à débat. Sous sa présidence, vendredi, journaliste, sénateur, procureur européen et avocat échangeront autour de l'avenir du Parquet.

Le Parquet du XXI^e siècle

Jeudi 9 et vendredi 10 décembre 2021

Amphithéâtre 500.2 – Faculté de droit – campus de Toulon